

Interdiction belge: De Croo confiant



L'Avenir* - 28 Jan. 2021
Pagina 6

* L'Avenir - Namur, L'Avenir - Le Courrier de l'Escaut, L'Avenir - entre Sambre et Meuse, L'Avenir - Brabant Wallon, L'Avenir - Luxembourg, L'Avenir/Le Courrier, L'Avenir - Basse Sambre, L'Avenir/Le Jour Verviers, L'Avenir - Huy-Waremme

Le Premier ministre Alexander De Croo ne croit pas que la Commission européenne demandera à la Belgique de justifier davantage sa décision d'interdire les voyages non essentiels, a-t-il indiqué ce mercredi en commission de l'Intérieur de la Chambre.

«On ne ferme pas les frontières», a insisté M. De Croo, interrogé par Peter De Roover (N-VA) et Kattrin Jadin (MR), élue germanophone dont les concitoyens sont particulièrement concernés par les déplacements transfrontaliers.

Le Premier ministre a eu un contact avec le commissaire européen à la Justice, Didier Reynders. L'ex-chef de la diplomatie belge a rappelé lundi que des pays qui, comme la Belgique, allaient au-delà des recommandations de l'Union européenne en matière de restrictions sanitaires à la libre circulation devaient fournir «une explication très claire sur le caractère proportionné, nécessaire et non discriminatoire» des mesures concernées. «Si des pays veulent aller plus loin, ils doivent donner une justification», a confirmé M. De Croo. «Ce n'est pas une demande de justification supplémentaire. J'en ai parlé avec M. Reynders: son raisonnement, c'est que les arguments que nous avons donnés, notamment dans la conférence de presse après le comité de concertation, constituent une justification.»

Copyright © 2021 Editions de l'Avenir. Alle rechten voorbehouden